

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 16 novembre 2015

OBJET

**04 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE PRESTATION DE  
SERVICES D'ASSURANCES « I.A.R.D. »**

N° 2015-11-04

NOMENCLATURE : 1/1/10

L'an deux mille quinze, le seize novembre à dix-neuf heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le six novembre 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 26

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Elisa DRION, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL.

Pouvoirs : 3

Emmanuel RENOUX donne pouvoir à Alain BLANCHARD

Jean-Pierre TUAL donne pouvoir à Soumaya BAHIRAEI

Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Martine MOREL

Nombre de membres :

en exercice.....29  
présents.....26  
ayant un pouvoir...3  
votants.....29

**Délibération**

Rapporteur : Catherine CADOU

Les contrats d'assurances « I.A.R.D. » (incendie, accident et risques divers) expirant au 31 décembre 2015 (après une année de prorogation des contrats précédents), la collectivité a choisi de recourir à un courtier (convention du 08 octobre 2014) pour renégocier les contrats sus-indiqués.

Le marché a été lancé selon la procédure adaptée. Il a fait l'objet d'une publication le 26 mai 2015, avec un retour des offres planifié au 15 juillet 2015.

A cette date, les plis ont été remis à la Société CONSULTASSUR pour ouverture et analyse.

**Ce marché concerne les Prestations de services d'assurances « I.A.R.D. », pour une durée de 5 ans, avec une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016.**

Il comprend 4 lots :

Lot 1 : Dommages aux Biens et Risques annexes

Lot 2 : Responsabilité civile et Risques annexes

Lot 3 : Flotte Automobile et Risques annexes

Lot 4 : Protection Juridique

Suite à la restitution de l'analyse en date du 29 septembre 2015, et après présentation en commission ressources du 3 novembre 2015, la collectivité propose de retenir les entreprises comme suit :

• **Société GROUPAMA :**

Lot 1 : Dommages aux biens et Risques annexes pour un montant de 11 382 € TTC/an

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20151116-2015-11-16-DE04-  
DE  
Date de télétransmission : 18/11/2015  
Date de réception préfecture : 18/11/2015

Publié le 18/11/15

• **Société SMACL :**

Lot 2 : Responsabilité civile et Risques annexes pour un montant de 8 350 € TTC/an

Lot 3 : Flotte automobile et Risques annexes pour un montant de 10 332 € TTC/an

Lot 4 : Protection juridique pour un montant de 1 956 € TTC/an

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour décide :**

- **DE VALIDER le choix des entreprises retenues pour l'attribution du marché de prestation de services d'assurances « I.A.R.D. », pour une durée de 5 ans, ainsi que le montant total qui s'élève à 32 020 € TTC/an ;**

- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ce marché.**

Pour extrait conforme,

Le 16 novembre 2015,

**Le Maire,  
Alain ROYER**

